

# Saint-Gobain

## RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS 2026

### Formulaire de souscription pour les employés à taux horaire

Nom de l'employé \_\_\_\_\_

E-mail de l'employé \_\_\_\_\_

Numéro d'employé (SGID) \_\_\_\_\_ Lieu de travail \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu de naissance \_\_\_\_\_

#### SOUSCRIPTION

Pour souscrire, remplissez le présent formulaire et remettez-le au représentant du PEG (gestionnaire des RH ou directeur ou directrice de bureau) à votre lieu de travail. Pour que votre souscription soit valide, vous devez signer au verso du présent formulaire. **Votre formulaire doit être reçu au plus tard le 07 avril 2026. Les formulaires soumis après cette date NE seront PAS acceptés.**

#### COMBIEN POUVEZ-VOUS INVESTIR

**Maximum :** Vous pouvez investir un maximum de 25 % de votre taux horaire pour 2025 X 2080 heures. Pour des détails sur le calcul de votre contribution maximale, veuillez vous reporter à la brochure.

#### CONTRIBUTION JUMELÉE DE L'ENTREPRISE

Saint-Gobain ajoutera une contribution jumelée de votre contribution indiquée ci-dessus, jusqu'à un maximum de 2 225 \$.

#### CHOIX

Vous n'êtes pas tenu d'acheter des actions entières. Indiquez simplement le montant (en dollars canadiens) que vous souhaitez investir dans les actions de Saint-Gobain.

Case à cocher

Je choisis irrévocablement d'investir \_\_\_\_\_ \$ CA en actions de Saint-Gobain par l'entremise du fonds d'actionariat (FCPE) « Saint-Gobain Relais 2026 Monde ». Ce FCPE sera fusionné avec le compartiment « Saint-Gobain Avenir Monde » du FCPE « Saint-Gobain PEG Monde ». Je reconnais que le prix de souscription m'a été communiqué.

#### PAIEMENT DE VOS ACTIONS

Pour payer votre souscription, vous avez deux options :

- Retenues salariales : le montant de votre contribution sera déduit de vos chèques de paie sur une période de sept mois allant de mai 2026 à novembre 2026.
- Paiement total : veuillez communiquer avec votre représentant du PEG pour en savoir plus sur les modalités de paiement.

#### PAIEMENT

Cochez une seule case

J'accepte de payer mes actions en un seul versement et je remettrai un chèque pour le montant total de \_\_\_\_\_ \$ (*indiquez le montant de votre investissement*) payable selon les instructions de mon représentant du PEG.

Je m'engage à payer mes actions par des retenues salariales irrévocables d'un total de \_\_\_\_\_ \$ (*indiquez le montant de votre investissement total*) sur une période de six mois. Des retenues de montants égaux seront faites sur mes chèques de paie pour la période de mai 2026 à novembre 2026. Le montant que vous paierez au moyen de retenues salariales, compte tenu de toute réduction en cas de dépassement de souscription, comme il est décrit ci-après, est appelé dans le présent formulaire de souscription, le **montant de retenue salariale**. Votre employeur avancera le **montant de retenue salariale**, pour votre compte, en tant que prêt, assorti d'une garantie personnelle.

**Veuillez ne pas oublier de signer au verso du présent formulaire.**



Je déclare ce qui suit :

Je suis un(e) employé ou un cadre supérieur d'une société du groupe Saint-Gobain qui est membre du PEG Saint-Gobain. Le dernier jour de la période de souscription (soit le 07 avril 2026), j'ai (ou j'aurai) trois mois de service auprès de mon employeur.

- J'ai lu la brochure, le supplément local et le Document d'Information Clé du FCPE.
- Je remplis les conditions posées à la souscription dans le cadre du régime.
- Le présent formulaire de souscription fait état de mon unique souscription à l'augmentation de capital réservée aux employés du Groupe Saint-Gobain de 2026.
- La contribution que je fais n'excède pas 25 % de mon salaire de base annuel brut de 2025 ou de ma rémunération annuelle brute estimative pour 2026, selon le plus élevé des deux.
- Le prix de souscription m'a été communiqué avant la période de souscription.

POUR VALEUR REÇUE, je m'engage irrévocablement à rembourser le montant de mes retenues salariales :

- a. sous forme de versements essentiellement égaux au moyen de retenues salariales après impôt sur une période de sept mois, soit [de mai 2026 à novembre 2026]. Par les présentes, je consens à ce que mon employeur déduise les montants nécessaires de ma rémunération habituelle afin de recouvrer le montant de ma retenue salariale. Si je cesse, volontairement ou involontairement, de participer à l'option de retenue salariale en raison de la cessation de mon emploi ou autrement, je dois immédiatement rembourser en entier la partie impayée du montant de mes retenues salariales; ou
- b. si j'ai fait ce choix, en un paiement forfaitaire payable au plus tard le [22 mai] 2026.

Si je fais défaut de rembourser à échéance le montant de mes retenues salariales, j'autorise par les présentes mon employeur et/ou ses représentants à exercer les recours en justice nécessaires pour recouvrer la totalité du montant dû, notamment à faire les retenues pertinentes sur ma rémunération future et sur les autres montants qui me sont payables, afin de régler ma dette intégralement. Je comprends que les obligations qui m'incombent aux termes du présent formulaire de souscription sont semblables à celles qui m'incomberaient si j'avais signé un billet à ordre pour le montant des retenues salariales que je dois à ce moment-là, et je renonce à la présentation pour paiement, à l'avis de non-paiement, au protêt, à l'avis de protêt, à l'avis de refus, à l'avis d'intention de devancer l'échéance de mes obligations, à l'avis d'un tel devancement et de l'introduction d'une action et à l'exigence de diligence relative aux mesures prises pour recouvrer les montants exigés aux termes des présentes.

Je comprends que, en avançant des fonds en vue de l'achat de mes actions, mon employeur me consent un prêt correspondant au montant de mes retenues salariales. Par les présentes, j'octroie à mon employeur une sûreté sur mes actions et mes parts dans le régime afin de garantir une partie ou la totalité de mes obligations aux termes du régime, comme il est prévu dans le présent formulaire de souscription. Mon employeur disposera de tous les droits et recours conférés à un créancier garanti aux termes de la loi applicable relativement à cette sûreté. Si je fais défaut de payer à échéance les montants dus aux termes des présentes, je serai alors également responsable des frais de recouvrement, notamment, les honoraires et débours raisonnables des conseillers juridiques.

J'ai noté ce qui suit :

- Je reconnais que mon investissement est lié au cours de l'action de Saint-Gobain et que celui-ci peut monter ou baisser.
- Je reconnais que les actions souscrites donneront le droit à la réception des dividendes distribués à compter de l'exercice 2027 (elles ne donneront pas droit à la réception des dividendes versés en 2026 à l'égard de l'exercice 2025). Les dividendes versés à l'égard des actions, tant que ces actions demeurent dans le FCPE, seront réinvestis par l'entremise du FCPE pour mon compte en actions Saint-Gobain supplémentaires et ne me seront pas versés directement.
- Si le nombre total des actions visées par toutes les demandes de souscription dépasse le montant total de l'augmentation de capital établie par le conseil de Saint-Gobain (6 125 00 actions), Saint-Gobain réduira la contribution de chaque souscripteur au prorata de sa demande de souscription initiale. Tous les souscripteurs seront personnellement informés et, s'il y a lieu, recevront un montant égal à la différence entre leur contribution initiale et le montant définitif souscrit par leurs comptes. Cette mesure concerne tous les souscripteurs à l'augmentation de capital 2026.
- J'ai noté que les contributions sont faites dans le cadre du FCPE « Saint-Gobain Relais 2026 Monde ». Ce fonds souscrira à l'augmentation de capital 2026. Il sera ensuite fusionné au compartiment « Saint-Gobain Avenir Monde » du FCPE « Saint-Gobain PEG Monde » après la décision du conseil de surveillance et l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (AMF, la commission des valeurs mobilières de France). J'ai noté que la valeur de mon investissement est liée à la variation du cours de l'action de Saint-Gobain établi en euros et que par conséquent, j'assume un risque de change à l'égard du montant de mon investissement personnel.
- Au rachat, je recevrai un montant en euros ou l'équivalent en dollars canadiens correspondant à la valeur des actions de Saint-Gobain à cette date. Comme le prix des actions est établi en euros, je reconnais que je ne bénéficie d'aucune protection ou garantie si l'euro perd de la valeur par rapport au dollar canadien.
- Je recevrai des parts du FCPE qui ne seront pas disponibles, sauf dans les cas de rachat anticipé, pour une période d'environ cinq ans (soit jusqu'au 1er mai 2031). (Veuillez vous reporter au Supplément local pour obtenir de l'information au sujet de la période de blocage et des cas permettant un rachat anticipé.)
- J'ai accès sur demande aux versions française ou anglaise des règlements du PEG 2026, du compartiment « Saint-Gobain Avenir Monde » et du FCPE « Saint-Gobain Relais 2026 Monde », ainsi qu'au Document d'Enregistrement Universel de Saint-Gobain le plus récent.
- Pour que ma souscription soit valide, je dois remplir le formulaire de souscription en ligne et choisir une méthode de paiement valide.
- Je reconnais qu'aucune stipulation du présent formulaire ou des autres documents qui me sont communiqués dans le cadre de l'offre ne me confère de droit ou de privilège à l'égard de mon emploi. La participation à l'offre est distincte de mon contrat de

travail et n'en fait pas partie intégrante et ne le modifie pas. Je reconnais aussi qu'aucune stipulation du présent formulaire ou des autres documents qui me sont communiqués dans le cadre de l'offre ne me confère de droit ou de privilège à l'égard d'offres futures. Sans limitation de la portée de ce qui précède, je reconnais et j'accepte qu'à la cessation de mon emploi pour tout motif (qu'elle soit volontaire ou non, légale ou illégale, avec ou sans motif sérieux ou valable), je n'aurai droit, sous forme de dommages-intérêts pour bris de contrat, congédiement injustifié, indemnité pour perte d'une charge ou d'un emploi ou autrement, à aucune somme ou indemnité, ni à aucun montant, versement, dédommagement ou autre paiement ou avantage, pour le dédommagement de la perte ou de la baisse de valeur des droits, avantages ou attentes réels ou potentiels aux termes du régime ou dans le cadre de celui-ci.

En cas de défaut de paiement ou de provision insuffisante dans mon compte bancaire, ou si je n'ai pas remboursé intégralement le solde impayé de l'avance que m'a consentie mon employeur et que je lui dois au moment de mon départ de la société ou en cas de rachat anticipé, ma souscription peut être annulée pour le montant impayé correspondant. J'autorise expressément mon employeur ou le teneur de compte du FCPE à racheter ou à faire racheter, sans préavis d'aucune sorte ou rappel de paiement, mes parts dans le FCPE conformément aux règlements applicables, et à en affecter le montant nécessaire du produit de ce rachat de mes parts au règlement des montants qui sont encore dus à ce moment-là du fait de ma souscription.

#### **Avertissement — « personne des États-Unis »**

Je comprends que l'offre n'est pas ouverte aux souscriptions par des « personnes des États-Unis » et j'atteste par les présentes que je ne suis pas une personne des États-Unis. J'ai dûment noté que des informations supplémentaires sur cette restriction sont disponibles dans les règlements du FCPE, ainsi que sur le site Web de la société de gestion à : <https://amundi.com>.

#### **Règles spécifiques concernant la Russie et la Biélorussie**

En raison des sanctions imposées par l'Union européenne, les citoyens ou résidents de la Russie ou de la Biélorussie qui n'ont pas de résidence légale ou de citoyenneté dans l'Union européenne, dans un pays membre de l'Espace économique européen ou en Suisse ne peuvent pas participer à ce placement.

Par conséquent, je déclare ce qui suit :

- je ne suis pas un ressortissant russe ou un résident russe, ou si je le suis, je suis également citoyen d'un État membre de l'Union européenne, d'un pays membre de l'Espace économique européen ou de la Suisse, ou je dispose d'un permis de séjour temporaire ou permanent dans l'un de ces pays;
- je ne suis pas un ressortissant de la Biélorussie ou un résident de la Biélorussie, ou si je le suis, je suis également un citoyen d'un État membre de l'Union européenne ou je dispose d'un permis de séjour temporaire ou permanent dans l'un de ces États membres.

#### **Déclaration de consentement au traitement de données personnelles :**

J'autorise par les présentes la collecte, l'utilisation, la cueillette, le stockage, la communication et la divulgation des renseignements contenus dans le présent formulaire de souscription aux fins de l'administration du régime, y compris dans le cadre d'un processus informatisé de traitement des données dont Saint-Gobain est responsable. Le fondement légal de ce traitement de données est la signature du contrat de souscription (c.-à-d. la présente demande de souscription). Je comprends que tous les renseignements mentionnés ci-dessus sont nécessaires à ma participation à l'offre aux employés de 2026 et pour faire respecter mes droits à l'égard de ma souscription à l'offre d'achat d'actions pour les employés. J'accepte que ces renseignements soient fournis, transmis et stockés en France, et traités par Saint-Gobain, par mon employeur et par le titulaire du compte du fonds d'actionnariat (le FCPE) (Amundi ESR) dans le cadre de l'offre d'achat d'actions pour les employés de 2026 et de toute opération en résultant directement, de la gestion du PEG et des comptes et du stockage informatique des données relatives à ce qui précède. Je comprends que mes données personnelles seront accessibles aux employés qui ont besoin de les connaître pour l'exécution de leurs fonctions ou services. Je reconnais que je peux exercer mon droit d'accès à mes données personnelles, et mon droit de les faire modifier, corriger ou supprimer en communiquant avec le service des ressources humaines de Saint-Gobain. Je comprends également que je peux obtenir des renseignements écrits au sujet des fournisseurs de services situés à l'extérieur du Canada (y compris les membres du groupe qui fournissent des services à mon employeur) ou poser des questions sur ces fournisseurs de services en communiquant avec le délégué à la protection des données mentionné ci-après. Je souligne que j'ai également droit à la portabilité de mes données. Je comprends que l'exercice des droits d'effacement, des droits à la limitation du traitement et du droit à la portabilité s'exercera selon les conditions fixées par la réglementation et aura des conséquences irrévocables. Mes données personnelles seront conservées aux fins de traitement des données pendant le temps nécessaire à la mise en œuvre de l'offre d'achat d'actions pour les employés et à la gestion du PEG, y compris jusqu'à la vente de toutes les actions que je détiens dans le PEG, et ultérieurement aux fins d'archivage et de la protection de droits et intérêts juridiques. Je comprends que j'ai le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance de France, la CNIL, et j'ai aussi le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de réglementation compétente dans le territoire où je travaille concernant la protection de mes données personnelles. Le délégué à la protection des données de l'émetteur peut être joint à l'adresse : [privacycontact.CSG.FR@saint-gobain.com](mailto:privacycontact.CSG.FR@saint-gobain.com).



SIGNATURE: \_\_\_\_\_ DATE: \_\_\_\_\_, 2026.

Renvoyez le présent formulaire au représentant du PEG à votre lieu de travail au plus tard le 07 avril 2026.